



Cità di L'Isola

CUNSIGLIU MUNICIPALE

MERCURI U 28 DI FERRAGHJU 2024

1. RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°0772023 ET VOTE EN FAVEUR DU TRANSFERT DE LA SEULE COMPÉTENCE “ETUDE, PORTAGE ET MISE EN ŒUVRE D’UNE UNITÉ DE RESTAURATION TERRITORIALE FAVORISANT LES CIRCUITS-COURTS ET L’AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE” À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES L’ILE-ROUSSE-BALAGNE

- Suite à une observation de la Préfecture de Haute-Corse, il est nécessaire de retirer la délibération précédente et de se prononcer sur ce transfert de compétence
- Structuration du soutien aux activités agricoles et à l’autonomie alimentaire
- La CCIRB a déjà procédé au retrait de sa délibération correspondante et propose cette nouvelle compétence

2. INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES DE L'IMMACULÉE CONCEPTION ET DE LA MISÉRICORDE POUR L'ANNÉE 2024



- Les communes peuvent allouer une indemnité aux personnes assurant le gardiennage des églises communales, en particulier aux prêtres dont ils sont affectataires (loi du 13 avril 1908)
- Comme il est d'usage chaque année, l'Abbé Vincent-Wieslaw SZCZAWINSKI, gardien desdites églises et résidant sur la Commune, touchera le plafond maximal autorisé, à savoir : **503,42 €** pour l'année 2024

3. APPEL À PROJETS « PROGRAMME DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE ITALIE-FRANCE MARITIME 2021-2027 » : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL



Rappel de l'AAP : Le programme de coopération territoriale européenne Italie-France Maritime 2021-2027 a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la coopération transfrontalière entre les régions participantes - Région Ligurie, Région autonome de Sardaigne, Région Toscane, Collectivité de Corse et Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur – **et de faire de ce territoire une zone plus "intelligente", plus verte, plus connectée et plus inclusive.**

Ce programme financera des projets publics et privés relevant de cinq priorités :

1. Environnement, territoire et climat
2. Innovation, durabilité et croissance économique durable
3. Mobilité, connectivité physique et numérique et accessibilité
4. L'emploi, la formation et la mobilité transfrontalière du capital humain
5. La coopération institutionnelle et la cohésion transfrontalière.

3. APPEL À PROJETS « PROGRAMME DE COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE ITALIE-FRANCE MARITIME 2021-2027 » : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL



Financeurs	Montant HT	%
FEDER	269 248. 48 €	80
Commune	67 312. 13 €	20
TOTAL	336 560. 61 €	100

4. PLAN DE FINANCEMENT : ACQUISITION D'UN VÉHICULE À DESTINATION DU SERVICE VOIRIE



- Le véhicule sera plus adapté au passage dans les rues du centre ancien, et plus polyvalent que le véhicule utilisé actuellement en favorisant notamment, au besoin, une **mutualisation** avec le service technique.

Financiers	Montant HT	%
Collectivité de Corse – Dotation quinquennale	15 125,00€	50
ETAT	9 075,00€	30
Commune	6 050,00€	20
TOTAL	30 250,00€	100

5. PLAN DE FINANCEMENT : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DU STADE MUNICIPAL JACQUES AMBROGI



- Création d'un réseau d'eaux pluviales sous les tribunes
- Consolidation du mur longeant la RT30
- Reprise de l'entrée
- Clôture du site depuis l'entrée jusqu'à la partie haute
- Installation d'une nouvelle enseigne rétro éclairée

5. PLAN DE FINANCEMENT : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION DU STADE MUNICIPAL JACQUES AMBROGI



Type de travaux	Estimatif H.T	Estimatif T.T.C
Enseigne rétroéclairée	2 158,00€	2 373,80€
Consolidation mur, reprise de l'entrée et clôture partie basse	16 205,00€	17 825,50€
Clôture partie haute	14 310,00€	15 741,00€
Travaux création réseau eaux pluviales	17 242,50€	18 966,75€
Coût de l'opération	49 915,50€	54 907,05€

6. PLAN DE FINANCEMENT : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE JACQUES AMBROGI



- Dans le cadre de sa politique de rénovation des équipements sportifs et dans un souci de réduction de l'impact écologique et économique de l'éclairage, il est proposé de procéder au remplacement des projecteurs du stade municipal.
- En effet, la commune ne cesse de chercher des solutions écologiques et économiques pour **une ville toujours plus verte.**



6. PLAN DE FINANCEMENT : RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE JACQUES AMBROGI



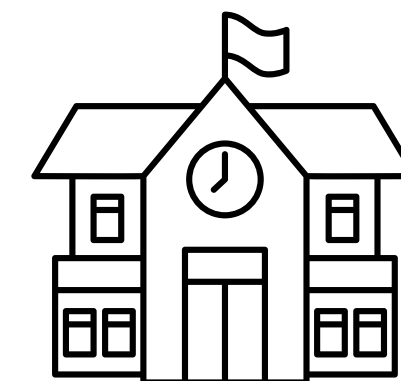
FINANCEURS	%	MONTANT
Collectivité de Corse – Dotation Quinquennale	50	75 824.19 €
EDF - Programme Agir Plus	19.78	30 000 €
Commune ((PPP INEO - Enveloppe GER programme 2024)	30.22	45 824. 19 € (+ la part TVA de 15 164,84€)
TOTAL	100	151 648,38€ HT

7. PLAN DE FINANCEMENT : TRAVAUX DE SÉCURISATION DES ENCEINTES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DE L'ÉCOLE MATERNELLE



- Suite à l'élévation du Plan Vigipirate au niveau « Urgence attentat » en octobre 2023, la Commune a souhaité développer une politique de sécurisation des établissements scolaires dont elle a la responsabilité, à savoir l'école maternelle « Le petit prince » et l'école primaire « Albert Camus ».
- De nouvelles clôtures et des plantations hautes seront aménagées.

7. PLAN DE FINANCEMENT : TRAVAUX DE SÉCURISATION DES ENCEINTES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE ET DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Financeurs	Montant HT	%
Etat	43 680,00€	60
Collectivité de Corse - Dotation Quinquennale	14 560,00€	20
Commune	14 560,00€	20
TOTAL	72 800,00€	100

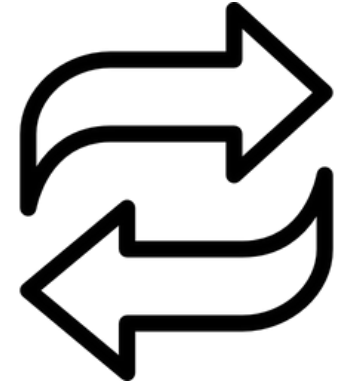
8. PRISE EN COMPTE DES NOUVEAUX EMPLACEMENTS DU CIMETIÈRE COMMUNAL SUITE AUX TRAVAUX DE CRÉATION D'UN COLOMBARIUM ET DE CASIERS SUPPLÉMENTAIRES

- Des travaux de création de nouveaux casiers, ainsi que d'un nouveau columbarium, se sont avérés nécessaires au sein du cimetière communal.

- Cimetière numéro 1 :
 - Secteur A n° 97 : création d'un nouveau columbarium (blocs A à E)
 - Secteur A n° 97 : création de 15 casiers
 - Secteur E n° 25 : création 12 casiers

- Cimetière numéro 3 :
 - Secteur J n° 42 : création de 15 casiers

9. DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANÉMENT INDISPONIBLES



- Mesure cruciale pour garantir la continuité de nos services en cas d'absence de nos agents
- Le recrutement de ces agents contractuels sera effectué dans le respect des procédures établies, en veillant à une équité dans l'accès aux emplois publics

10. MISE À DISPOSITION D'UN ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ÈRE CLASSE AU SEIN DU SPIC PORT DE PLAISANCE ISULA GRANDE À HAUTEUR DE 14 HEURES HEBDOMADAIRE

- Convention de mise à disposition d'un personnel communal avec le SPIC Port de plaisance Isula Grande. Ce personnel communal est aussi mis à disposition du SPIC Parcs de stationnement, pour lequel la convention a déjà été renouvelée lors d'un précédent conseil.
- Mesure permettant de renforcer l'équipe du port et d'améliorer la gestion administrative.



Cità di L'Isola

CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS

11 À 12. SPIC PORT ISULA GRANDE

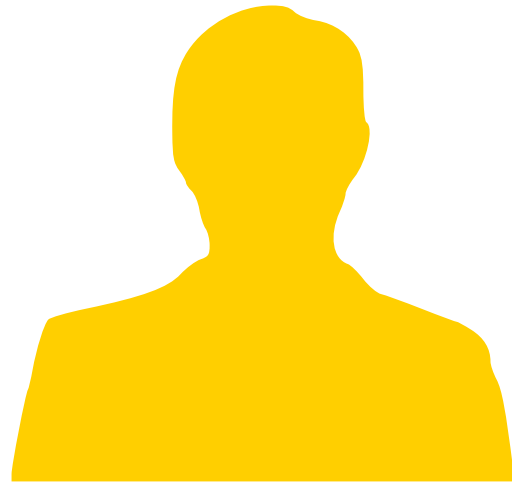


2 emplois non permanents
Agents portuaires saisonniers
d'accueil et de nettoyage
Temps complet
3 mois

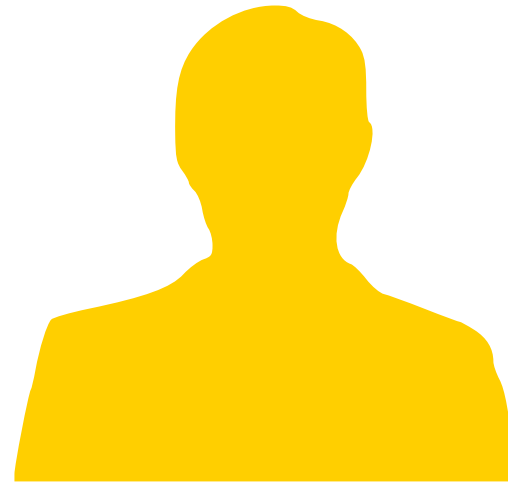


1 emploi non permanent
Agent portuaire saisonnier
d'accueil et de nettoyage
Temps non complet
4 mois

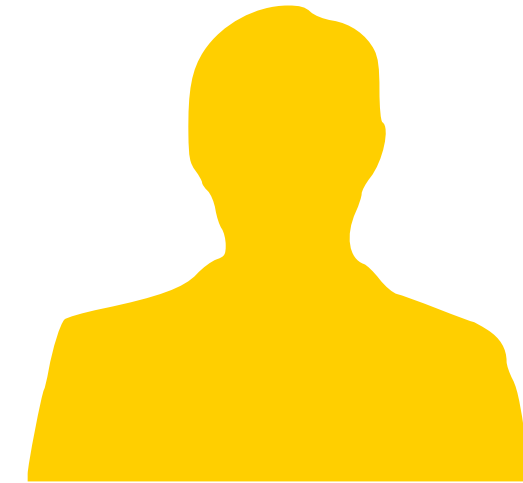
13 À 15. SPIC PARCS DE STATIONNEMENT



1 emploi non permanent
Adjoint technique
Temps complet
8 mois (15 mars au 14 novembre)

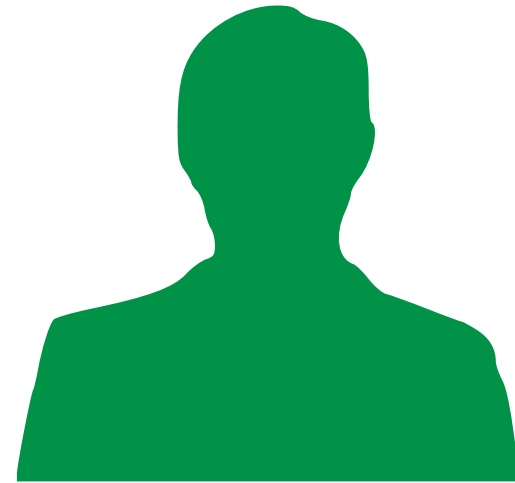


1 emploi non permanent
Adjoint technique
Temps complet
7 mois (1er avril au 31 octobre)

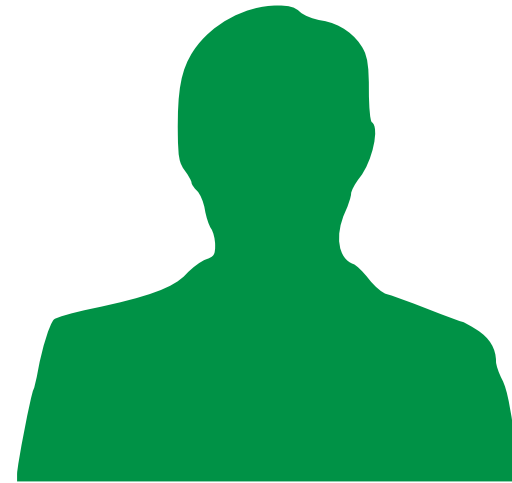


1 emploi non permanent
Adjoint technique
Temps complet
2 mois (1er juillet au 31 août)

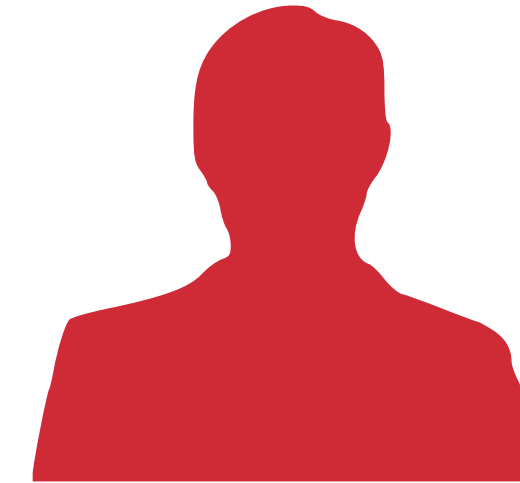
16 À 18. CRÉATION D'EMPLOIS



3 emplois non permanents
Adjointes techniques
(Agents d'entretien de la voirie)
Temps complet
6 mois



1 emploi non permanent
Adjoint technique
(Agent polyvalent des services techniques)
Temps complet
6 mois (1er mai au 31 octobre)



2 emplois non permanents
Adjointes techniques
(ASVP)
Temps complet
6 mois (1er mai au 31 octobre)



Cità di L'Isola

CUNSIGLIU MUNICIPALE

La séance est levée